RAPPORT DU COMITÉ

Jeudi 7 mai 1970.

Le Comité sénatorial permanent de la Santé, du bien-être et des sciences, auquel a été déféré le Bill C-10, intitulé: «Loi modifiant la loi sur la marine marchande du Canada», a, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 30 avril 1970, étudié ledit Bill et en fait maintenant rapport sans amendement.

Le président suppléant,
H.-J. ROBICHAUD.